

## **COVID-19 [Coronavirus]**

**Saint-Siméon, 16 mars 2020** – Dans la foulée des événements concernant la pandémie liée au virus Covid-19 (coronavirus), la Municipalité de Saint-Siméon entend mettre en place des mesures de prévention pour limiter la propagation du virus et assurer la santé et la sécurité des employées et employés ainsi que des citoyennes et citoyens.

Il a été décidé par le conseil municipal et moi-même, à titre préventif, et selon les recommandations du gouvernement et du ministère de la Santé publique, que tous les bâtiments publics de la Municipalité seront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, le bureau municipal demeurera ouvert, mais nous demandons de vous présenter uniquement si c'est important. Nous vous demandons votre collaboration afin de privilégier le téléphone et le courrier électronique au lieu de vous présenter sur place.

Je tiens à vous rassurer, car toutes ces mesures sont à titre préventif. Il ne faut surtout pas céder à la panique. Par contre, il est très important de suivre rigoureusement les recommandations des autorités de la santé publique quant aux mesures à prendre pour vous protéger, vous et vos proches.

Je vous invite à suivre notre page Facebook et notre site web pour vous tenir informés de l'évolution de la situation.

- 30 -

Source : Municipalité de Saint-Siméon  
Denis Gauthier, maire  
111, avenue de l'Église  
Saint-Siméon (Québec) G0C 3A0